

NOTAIRE
Michel BESANCENOT
michel.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Frédéric DUPUY
frederic.dupuy@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Laurent THIEBAUT
laurent.thiebaut@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Thibaut BESANCENOT
thibaut.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

1022372 /FD /FR /FR

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude),

Certifie et atteste avoir reçu, le 14 février 2023, la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35 100 000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles 251 Rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

1) Madame Noëlle Christiane FAGET, Conseillère en pharmacie, demeurant à PEZENS (11170) 12 rue Tranquille.

Née à AUCH (32000), le 4 décembre 1990.

Célibataire.

2) Et Monsieur Yoann Fabrice Yannick FERRAI, Conseiller commercial véhicules neufs et occasions, demeurant à PEZENS (11170) 12 rue Tranquille.

Né à CARCASSONNE (11000), le 23 août 1991.

Célibataire.

Acquéreurs indivis pour moitié chacun,

Du bien ci-après désigné :

Désignation

A PEZENS (AUDE), 11170, Lieu-dit Pech Donnat,

Une parcelle de terrain à bâtir, destinée à la construction d'une maison d'habitation,

Portant le numéro **quatre (4)** du lotissement dénommé « **LES HAUTS DU PECH** ».

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AP	226	PECH DONNAT	00 ha 04 a 00 ca

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de PEZENS en date du 1er mars 2021, portant le numéro PA 011 288 20 D0001.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître Frédéric DUPUY notaire à CARCASSONNE (Aude), suivant acte en date du 27 avril 2022, dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de CARCASSONNE le 29 avril 2022, volume 2022P, numéro 8356.

PRIX

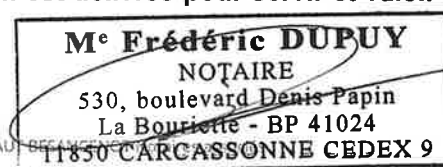
La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **CINQUANTE-QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (54 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A CARCASSONNE (Aude)
LE 14 février 2023**



SAS MICHEL BESANCENOT, FREDERIC DUPUY, LAURENT THIEBAUT, THIBAUT BESANCENOT
530, Boulevard Denis Papin
BP 41024
11850 CARCASSONNE CEDEX 9
04 68 11 71 55 - 530-notaires.fr
RCS CARCASSONNE, SIREN : 888 833 952

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

